

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 16 Août 2021

Nomination du secrétaire de séance : Olivier Fournier

Approbation du compte rendu du 15/07/2021 à l'unanimité.

Absent : Nicolas GRANGER, Samira Goumbélé,

Excusé : Charles Molina (procuration à Marion Chaput), Sonia Cournil (procuration à Olivier Fournier)

01 – Logements de la Gare – Marché de travaux – lots infructueux

Vu la délibération n°13 du 12 Avril 2021 autorisant Mr le Maire à lancer la marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne Gare en 4 logements sociaux communaux,

Monsieur le Maire explique au conseil que la mise en concurrence s'est terminée le 06/08/2021 et la commission ouverture des plis s'est réunie le 09/08/2021.

Mr le Maire présente la proposition de la commission de déclarer infructueux 4 lots sur les 10, soit :

- Lot 1 Gros œuvre – Offre anormalement haute (+36.61%)
- Lot 2 Charpente - Offre anormalement haute (+124%) et une seule offre
- Lot 3 Couverture – Offre anormalement haute (+34.45%) et une seule offre
- Lot 6 Menuiseries intérieures – Offre anormalement haute (+50.6%)

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de la commission ouverture des plis
- AUTORISE Mr le Maire à relancer une consultation pour ces 4 lots dans les mêmes conditions.
- DECIDE de ne pas attribuer les autres lots pour l'instant et reporte leur décision lors du prochain conseil.

02 – Logements de la Gare – Option TVA livraison à soi même

Monsieur le Maire fait part au conseil de la possibilité, dans le cadre de projet de logements sociaux, d'opter pour la livraison à soi-même en fin de travaux.

Cette option permet à la commune, en fin de travaux, de se voir reverser 10% de la TVA collectée sur les factures des entreprises (taux 20%).

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à opter pour la livraison à soi-même en fin de travaux pour le projet de logements sociaux communaux à la Gare
- MANDATE Mr le Maire pour faire les démarchés auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques.

03 – Voirie 2021-2023 / attribution marché de travaux

Vu la délibération n°05 du 06 Mai 2021 autorisant Mr le Maire à lancer la mise en concurrence pour le marché à bons de commande de Voirie pour les années 2021, 2022 et 2023,

Monsieur le Maire explique au conseil que la mise en concurrence s'est terminée le 06/08/2021 et la commission ouverture des plis s'est réunie le 09/08/2021.

La commission d'ouverture des plis propose au conseil la candidature de l'entreprise SAS EUROVIA AQUITAINE, entreprise la moins disante pour un montant H.T de 163 972€, tel qu'il en résulte du détail quantitatif estimatif du marché global sur les 3 ans.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise SAS EUROVIA AQUITAINE, ainsi que toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération.

Marchés nocturnes des mercredis

Demandes emplacements :

- Poke Bowl – Mme Potier : OK à la majorité

QUESTIONS DIVERSES

- Décision à prendre pour la tenue du Vide grenier le 29/08/2021 : le conseil confirme l'organisation du vide grenier
- Chemin Les Landes / Mr Ziss : suite à l'empierrement du chemin, concerné par le convention de servitude, Agefaur conseille la Mairie de procéder un achat du morceau de chemin plutôt qu'une servitude qui dans le temps, pourrait être une contrainte – Accord de principe du conseil
Mr Ziss a également interpellé le Maire sur la défense incendie. Il possède une réserve d'eau qui pourrait également couvrir le hameau de Vialard. Il propose au Maire une entente afin que la commune prenne en charge le forfait et l'eau du syndicat d'irrigation et que Mr Ziss laisse libre accès à sa réserve pour les pompiers – Accord de principe
- Lecture du courrier de Me Prudhomme qui demande l'extinction complète de l'éclairage public la nuit dans le bourg : Le conseil municipal demande une étude sur l'économie réalisée en cas d'extinction complète entre minuit et 6h.

Prochaine Réunion : Jeudi 16 Septembre 2021 à 20h30